

# “L'ORANIE CYCLISTE”

HEBDOMADAIRE

« ORANIE CYCLISTE »  
58, Rue Jean Azémar  
O R A N  
C.C.P. ALGER n° 477-30



Organe Officiel du C.R.O.F.F.C.

DIRECTEUR-GÉRANT :  
M<sup>r</sup> Jules DUMESGES

Secrétariat Général :  
M. Nicolas CATABARD  
34, Rue Général Gouraud  
(Cité Petit) — O R A N  
Téléphone : 435-81

## LE CARNET DU CRO-FFC

**Vœux.** — Les vœux de prompt rétablissement et d'excellente santé sont adressés par le Président et les Membres du CRO à M. J. Cohen, Chef Comptable de la SOTAC et Membre bienfaiteur de l'Oranie Cycliste, à la suite de l'intervention chirurgicale qu'il a subie en Métropole.

— A. M. C. Mugnier, Directeur des Etablissements Hutchinson à Oran et Membre bienfaiteur de « l'Oranie Cycliste », qui a subi une intervention chirurgicale, le Président et les Membres du CRO lui présentent leurs meilleurs vœux de prompt rétablissement.

## LE CRO A RENDU VISITE AUX PARENTS DE GEORGES LESTOURNEAUD

Après la mort tragique de Georges Lestourneaud et après le pieux hommage que lui ont rendu à l'occasion de ses funérailles ses camarades de clubs et ses dirigeants, le CRO est allé rendre visite à M<sup>me</sup> Lestourneaud et à sa famille. M. Dumesges Président du CRO qui était accompagné de MM. Andréo et Giménez de la ROO, Yvars et Catabard du COB, tous membres du CRO, leur fit part des démarches qu'il avait entreprises auprès de M. Ligault, Directeur de l'A.C.A. à Paris, et de M. Louis Daugé, Président de la FFC à Paris. En leur promettant de les tenir au courant des réponses qui leur seraient faites et en les assurant de l'entier concours du CRO, M. Dumesges remit à M<sup>me</sup> Lestourneaud la lettre que nous reproduisons ci-après :

Oran le 9 Mars 1962.

Le Président et les Membres du CRO à Oran  
à

M<sup>me</sup> V<sup>ie</sup> Lestourneaud et ses Enfants à Oran

En vous renouvelant nos sincères condoléances à la suite du deuil cruel qui vous a frappé et qui a jeté la consternation dans tous les milieux cyclistes, le Comité Régional d'Oranie de la FFC et son organe officiel « L'Oranie Cycliste » ont décidé de vous allouer la somme de 500 Nouveaux francs.

En vous faisant connaître également que le CRO demeurera à votre entière disposition pour vous aider et vous apporter son concours chaque fois que vous le jugerez utile, nous vous prions de croire à notre plus entier dévouement et à nos sentiments les meilleurs.

Le Président du CROFFC  
J. DUMESGES



Au dossier transmis à l'A.C.A. à Paris et qui était accompagné d'une lettre de M. Dumesges, voici ce qui a été répondu à ce dernier :

Paris, le 13 Mars 1962.

M. Dumesges, Président du CROFFC à Oran.

Monsieur le Président

Nous accusons réception de votre lettre du 7 courant, nous faisant part du décès du licencié Gerges Lestourneaud (A-10-203).

Après avoir pris connaissance des différentes pièces qui étaient jointes, nous devons vous informer que ce sinistre n'entre pas dans la garantie du contrat souscrit par la FFC au profit de ses différents licenciés.

En effet, à l'exemple de tous les contrats d'assurance, il est prévu que sont EXCLUS les accidents pour cause directe ou indirecte, les émeutes, grèves, sabotages... ainsi que les accidents intentionnellement provoqués.

Etant donné la situation de famille de Madame Lestourneaud nous soumettons néanmoins, ce cas aux Souscripteurs du Lloyd's de Londres et nous ne manquerons pas de vous faire part de leur décision.

Nous avons eu connaissance que le 30 Juillet 1955, une décision de l'Assemblée Algérienne, homologuée par décret, indiquait qu'à titre transitoire et exceptionnel, l'Etat assurait la charge des réparations, dégâts, dommages directs, causés aux personnes et aux biens par les attentats commis à l'occasion des troubles qui sévissent sur son territoire depuis le 1<sup>er</sup> Novembre 1954.

Nous pensons que ce décret est toujours en vigueur et dans l'affirmative, Madame Lestourneaud pourra obtenir le paiement d'une indemnité.

De notre côté, croyez bien que nous ferons le maximum auprès des Assureurs pour plaider votre cause.

Nous vous prions d'agréer, M. le Président, l'expression de nos sentiments distingués.

Signé : illisible

## AVIS DU C.R.O.

Si les circonstances le permettent, une réunion d'information intéressant les Membres du CRO et les Présidents de clubs est prévue pour le 3 Avril à 18 heures 30 au siège du CRO.

## DU PAIN SUR LA PLANCHE

### LE 39<sup>me</sup> PREMIER PAS DUNLOP CFOFFC - 8 Avril 1962 - 90 Km

C'est encore sous toutes réserves que nous publions les détails concernant cette classique épreuve afin qu'en cas d'une éventuelle reprise des organisations les dirigeants de clubs et les concurrents ne soient pas pris au dépourvu.

#### Vérification des Licences

Elle aura lieu aux Etablissements Dunlop, 12 Avenue Aboudoram à St-Eugène de 7 heures 15 à 7 heures 45.

#### Départs

Après l'appel le départ fictif aura lieu devant la Société Dunlop à 8 heures et le départ réel sera donné, route d'Assi-Bou-Nif.

#### Nouveau Parcours

Oran, Assi-Bou-Nif, Assi-Ameur, Assi-Ben-Okba, Tourmalet, St-Cloud, Assi-Ben-Okba, Assi-Ameur, Assi-Bou-Nif, Circuit Arcole, Arcole par la traverse, Assi-Bou-Nif, Assi-Ameur, Assi-Ben-Okba, Tourmalet, Arcole, Assi-Bou-Nif et Oran, arrivée au Circuit d'Arcole.

#### Engagements

Ils seront reçus jusqu'au 5 Avril 1962, au siège du CRO (1 NF). « Ne pas oublier le bulletin de naissance ».

## LE PRIX CAYUELA

Réservé aux Cadets et Minimes  
sera doté des "Bourses Permanentes ATOM"

Faisant suite au calendrier transmis par le CRO à la FFC à Paris et concernant les épreuves réservées aux Cadets, Minimes et Amateurs 3<sup>me</sup> et 4<sup>me</sup> catégories, M. Dumesges a reçu la lettre suivante.

Paris le 12 Mars 1962.

M. Dumesges, Président du CRO à Oran.

Monsieur le Président.

J'ai le plaisir de vous informer qu'une Bourse Permanente suivante a été attribuée à une épreuve de votre Comité.

Le montant total de la bourse affecté à cette épreuve s'établit comme suit :

Une course de Cadets à 60 NF ;  
40 NF au 1<sup>er</sup> coureur classé et 20 NF au second classé dans les 10 premiers, dont la bicyclette comportera une roue libre ATOM ou un dérailleur HURET ou des freins RACER-CLB et des poignées course repose main CLB (marque rouge) ou sera équipée de la pompe ZEPAL SOLIBLOC, des cale-pieds CHRISTOPHE et des courroies LAPIZE.

Au club organisateur (AVCO)	20 NF
Au CRO	10 NF

Total : 90 NF

Vous trouverez cette somme sous ce pli en un chèque.

La répartition aura lieu par vos soins selon le processus que nous avons envisagé et qui a été indiqué dans la France Cycliste.

Une précision vous est donnée, à savoir que les courses de 3<sup>me</sup> et 4<sup>me</sup> catégories peuvent être ouvertes aux amateurs et indépendants, mais seuls les licenciés Amateurs peuvent bénéficier des bourses.

Enfin dernière précision, les sommes sont versées aux clubs des coureurs bénéficiaires.

Nous ne doutons pas que le lancement de ces « Bourses » sera quelque peu laborieux ; nous faisons appel à la compréhension de tous, l'expérience nous instruira d'ailleurs, ce qui est le fait de toutes les nouveautés.

Avec nos remerciements, nous vous prions d'agréer, M. le Président, l'expression de nos sentiments distingués.

Le Secrétaire général de la FFC  
René CHESAL

PS : épreuve retenue en Oranie.

Date à fixer Cadets : Petit Prix Cayuela doté par ATOM.

## LE COURRIER DU CRO-FFC

En l'absence des réunions hebdomadaires du CRO « L'Oranie Cycliste » publie le courrier (arrivée et départ) pour permettre de tenir au courant les membres du CRO et des clubs des affaires qui ont été appelées à être traitées.

## LE ROI DES BOYAUX

# DUNLOP

### COURT ET GAGNE

#### Courrier Arrivée :

Monsieur et Madame J. Joumau, lettre de remerciements ;

FFC Paris : Demande de détails d'organisation pour épreuves officielles : 1<sup>er</sup> Pas Dunlop et Kilomètre Rustines ; Convocation de M. Dumesges à la réunion du Comité de Direction à Paris pour le 23/2 (reçu le 25/2) ; Feuilles d'assurance pour 1<sup>er</sup> Pas Dunlop et Kilomètre Rustines ; Demande du calendrier du CRO pour épreuves devant compter pour les Bourses ;

EPS Alger : Création des Conseils régionaux des Sports et demande de candidature ; Agence Continentale d'Assurances à Paris : accusé réception du décès du coureur G. Le tournaud de la ROO ;

FFC Paris : décompte des frais d'envois du mois de février ; rappel concernant tickets assurance 1961 dont la validité expire le 31 Mars ; Bourses permanentes concernant Prix Cayuela, chèque 90 NF et déclaration concernant matériel ; Envoi insignes Brevets Routiers des 50 Kilomètres ;

#### Courrier Départ :

Agence Continentale d'Assurances : lettre explicative de M. Dumesges à M. Ligault Directeur de l'ACA concernant le décès du coureur Georges Lestoumeaud de la ROO ;

FFC Paris : lettre de M. Dumesges à M. Daugé Président de la FFC à Paris concernant le décès du coureur Lestoumeaud ;

Préfecture de Police à Oran, lettre de M. Dumesges l'informant de l'arrêt momentané des épreuves sur route ;

Académie (Service des Sports) à Alger, candidature de M. Dumesges au Conseil général des Sports ;

Préfecture d'Oran, demande d'autorisation pour le 1<sup>er</sup> Pas Dunlop fixé éventuellement au 8 Avril 1962 ;

M<sup>me</sup> Lestoumeaud et ses enfants, lettre de condoléances du CRO et remise d'un chèque de 500 NF ;

FFC Paris, lettre explicative concernant le retard apporté dans la distribution du courrier postal à Oran ayant motivé l'absence non excusée de M. Dumesges à la réunion du Comité Directeur de la F.F.C. du 23 Mars et le retard apporté à la transmission du calendrier concernant les épreuves pouvant bénéficier des « Bourses Permanentes » ;

FFC Paris, envoi talons assurance et 2 questionnaires concernant 1<sup>er</sup> Pas Dunlop et Kilomètre Rustines ; Fiche de caisse N° 10 et retour des assurances 1961 périmées ;

Clubs Oran et Arzew : envoi insignes Brevets Routiers 50 Km ;

## LES CADETS ET LEURS BRAQUETS

La Commission des Cadets après avoir fait subir un test à des licenciés devant une commission médicale au centre de l'INS a décidé de ne plus imposer de braquet maximum aux licenciés « Cadets » et « Minimes ». Si ces derniers sont bien conseillés comme nous le pensons, il n'y aura pas de mal. Si au contraire on s'évertue à les inciter à pousser des gros braquets, le mal ne tardera pas à se faire sentir si, de plus, on ne veut pas faire également de discrimination entre les coureurs et nous faisons là allusion à leur constitution physique. Pour notre part nous ne pouvons que conseiller à nos « jeunes » de ne pas commettre d'excès s'ils ne veulent pas compromettre leur carrière cycliste. Il y a eu suffisamment de Cadets en Oranie qui ont fait de brillantes carrières. En prenant exemple sur eux, on est en droit de leur trouver de dignes successeurs.

## LES INSIGNES DES BREVETS ROUTIERS DES 50 KILOMETRES

Le Président du CRO informe les coureurs qui ont obtenu leur Certificat de performance des Brevets Routiers des 50 Kilomètres organisé par l'AVCO le 25 février 1962, qu'ils peuvent d'ores et déjà réclamer l'insigne « Brevet Routier 50 Km FFC » à leurs présidents de clubs.

En voici la liste :

ASPO : Massa

ROO : Guillamo frères

COB : Scaïa

CRAC : Mencinac, Vittet, Martinez E, Victoria, Serrano, Caparras, Caldéron, Fernandez.

## Des Nouvelles de F. CHINCHILLA

En nous faisant parvenir son changement d'adresse, Chinchilla Fernand qui a été malade à Toulouse, n'a pas manqué en nous adressant ses bonnes amitiés, de se rappeler au bon souvenir de ses nombreux amis. Nous l'en remercions.